

## PV CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI

**Samedi 30 Juin 2018**

**10h – 17h**

**Siège de l'ONI 228, rue du Faubourg St Martin – 75010 PARIS**

<b>Ont reçu convocation</b>	<b>Présents</b>	<b>Excusés</b>	<b>Absents</b>
(AEEIBO – CA)			
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA	<b>X</b>		
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB		<b>X</b>	<b>X</b>
BEAVERGER Sophie (Sideral – CA) SB		<b>X</b>	
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	<b>X</b>		
BORDIEU Philippe (Individuel – CA) PB			<b>X</b>
CAZANEUVE Pascale (SIDERAL – CA) PC			<b>X</b>
CHAPDANIEL Sébastien (MA – Individuel) SCH			<b>X</b>
CHAUMIER Danièle (AFET – CA – Individuel) DC		<b>X</b>	
COLSON Sébastien (Individuel – MA) SC		<b>X</b>	
DANNENMULLER Anne (CEEPAME – CA) AD	<b>X</b>		
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	<b>X</b>		
DUBRAY Amanda	<b>X</b>		
DUGOT Michel (Individuel – CA) MD	<b>X</b>		
DURAND Fanny (GIFE – CA) FD	<b>X</b>		
FAIVRE Patricia (Individuel – CA) PF	<b>X</b>		
GAUDELET Danny (MA – individuel) DG		<b>X</b>	
GENES Isabelle (CEIIADE – CA) IG	<b>X</b>		
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH		<b>X</b>	
HOMERIN Marie-Pierre (MA – Individuel) PMH		<b>X</b>	
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH	<b>X</b>		
JOUBART Michel (GERACFAS – CA) MJ		<b>X</b>	
KARAM May (MA – Individuel) MK		<b>X</b>	
LECOINTRE Brigitte (ANFIIDE – CA) BLC		<b>X</b>	
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE		<b>X</b>	
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL		<b>X</b>	
MOUDJED Abdel Aziz (MA – individuel) AAM			<b>X</b>
MULLER Catherine (MA – individuel) CM	<b>X</b>		
NIAUX Jocelyne (Individuel – MA) JN		<b>X</b>	
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB			<b>X</b>
RIOU Yann (MA – individuel) YR			<b>X</b>
SANSELME Isabelle (MA – individuel) IS		<b>X</b>	
SCHARFF Jean-Jacques (Individuel – CA) JJS		<b>X</b>	
SOMELETTE Martine (CEFIEC – MA Association) MS			<b>X</b>
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT		<b>X</b>	
VALENCAS Anaïs (ANPDE – CA) AV		<b>X</b>	
WISNIEWSKI Elisabeth (MA – ANdEP) EW	<b>X</b>		

Code utilisé : MA = membre actif / CA = membre du Conseil d'Administration

Animateur : Gilberte HUE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Gilberte HUE ouvre la séance à 10h et annonce l'ordre du jour :

- Approbation des PV de l'AGE et CAE du 03 Mars 2018
- Candidatures pour intégrer le CA
- Appel à candidature pour le poste de secrétaire adjoint : dérogations en attente d'entrée en CA
- Désignation des Groupes pilotes
- Bilan du salon infirmier
- Présentation du site Internet, Assoconnect
- Charte de communication, charte des valeurs
- Point sur la pratique avancée
- Groupes de travail universitarisation et participation de l'ASI au « groupe enseignants chercheurs »
- Travaux en cours : ouvrage, article sur l'initiation à la recherche, évaluation du cahier de soins, aromathérapie
- Calendrier des prochaines dates
- Colloque ASI
- Village formation 2019

\*\*\*\*\*

Point sur les procurations :

**Pour G HUE**

- **Jean-Jacques SCHARFF**
- **UNAIBODE - Brigitte LUDWIG**
- **Brigitte HERISSON**
- **ANFIIDE B LECOINTRE**
- **AFET (Attente document – réponse mail)**
- **ANPDE A VALENCAS**

Soit 9 voix en présentiel + 6 voix par procuration = 15 votes possibles le matin et 14 votes l'après-midi.

La procuration du GERACFAS Michel JOUBARD arrivée trop tard

Report de l'AG prévu.

---

## 1. PV du CAE et de l'AGE du 03 Mars 2018

---

**Décision :**

PV AGE et CAE approuvés à l'unanimité.

---

## 2. Candidatures pour intégrer le CA

---

**Objet :** 3 candidatures à ce jour : Sébastien CHAPDANIEL Soizic NOEL BOURGEOIS et Catherine MULLER.

**Discussion :**

**Rappel GH :** il a été prévu d'élargir le nombre de candidatures. La question de la lettre de motivation a été soulevée.

18 administrateurs à ce jour depuis la création de l'ASI. Le règlement intérieur a été revu avec une augmentation actée à 25 administrateurs.

AD : Le CEFIEC ne pose pas sa candidature à ce jour au vu de l'actualité.

Concernant la lettre de motivation : la prise de décision doit pouvoir se faire aujourd'hui.

Pour rappel, les candidatures sont votées en AG. Au niveau des statuts, l'AG entérine les candidatures.

EW : si des personnes sont investies par une présence dès lors qu'il y a une réunion, autant valoriser ces candidatures.

JPA : au CEIIADE, une profession de foi avec une présentation orale est demandée car il y a beaucoup de membres.

PF : c'est en effet le fonctionnement de beaucoup d'associations.

IG : cela permet de valoriser les expertises.

**Décision :**

**1<sup>er</sup> vote :** est-ce que les nouveaux administrateurs doivent fournir une profession de foi pour les nouveaux administrateurs ?

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Retrait : 1

À partir de ce jour, une profession de foi présentée oralement sera demandée aux candidats administrateurs aussi bien pour les membres individuels et les associations. Donc, les 3 candidats devront présenter leur profession de foi à la prochaine AG (reportée en janvier 2019)

---

## 3. Appel à candidature pour le poste de secrétaire adjoint : dérogation en attente d'entrée en CA

---

**Objet :** Appel à candidature pour un poste de secrétaire adjoint proposé par MB.

**Discussion :**

Pas de candidature.

Catherine serait pressentie. Possibilité d'intégrer un futur administrateur en attendant l'AG.



Catherine remercie de la confiance associée. Elle précise qu'elle est de plus en plus sollicitée.

GH souligne que c'est aussi en soutien à Marielle durant la formation EHESP. L'activité devrait être moindre par la suite.

**Décision :** CM en tant que secrétaire adjoint intérimaire.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Retrait : 0

---

#### 4. Pilotes des groupes de travail

---

**Objet :** désignation des pilotes et co pilotes pour chaque champ ouvert (pratique clinique, management, formation et communication).

**Discussion :**

GH rappelle l'intérêt dans chaque groupe, un docteur ou un doctorant.

Un groupe de travail sur le champ de la santé publique serait aussi important.

Pratique clinique	Formation	Management	Communication
Pilote : Isabelle Sanselme	Pilote : Patricia Faivre	Pilote : Marielle Boissart	Pilote : Michel Dugot
Co-pilote :	Co-pilote : Catherine Muller	Co-pilote :	Co-pilote : Jean-Jacques Scharff
Participants	Participants	Participants	Participants
May Karam	Isabelle Sanselme	Brigitte Ludwig	Isabelle Genes
Michel Joubard	Soizic Noel Bourgeois	Fanny Durand	Danielle Chaumier
	Marie-Pierre Homerin		Jean-Pierre Anthony
Rôle du pilote : coordonner.			
Chaque groupe est autonome dans le fonctionnement. Il identifie les thématiques prioritaires en fonction de l'objet d'étude et les explore.			
Date butoir pour renseigner le tableau : 25 Mars 2018.			

Des co-pilotes pour la pratique clinique ou le management sont-ils intéressés ?

SCH s'était proposé pour le groupe communication et management mais il ne s'est pas positionné. Une ouverture sur la santé publique est souhaitable (santé scolaire et santé au travail).

GH : les objectifs de travail de chaque groupe seront travaillés en amont. Ensuite, chaque groupe est autonome.

Le CEFIEC, au vu de la charge de travail, ne peut se positionner. AD en reparlera en CA CEFIEC la semaine prochaine.

IG : promouvoir la recherche, production des connaissances et permettre le transfert des connaissances dans les 5 champs.

IG : pour le groupe communication, quel est l'orientation donnée ?

Communication des résultats de recherche ? Communication par rapport à l'existence de l'ASI ?

GH : il serait effectivement important de retravailler sur la base culturelle.

CD : élargir la thématique communication et valorisation.

GH refait la lecture des orientations de l'ASI.

IG : concernant le colloque du CIF qui a été très intéressant, ce serait important de l'ouvrir à des étudiants.

PF précise que l'objectif de ce premier colloque ciblait les associations membres du CIF.

AD : concernant le travail de recherche, où en est le choix de l'ASI pour la diffusion des recommandations en fonction des niveaux L, M et D ?

GH explique que ce travail reste à ce jour dans les mains d'une minorité. Et il devient de plus en plus difficile de réaliser l'écriture scientifique de cet article.

AD explique que dans les IFSI, nous restons accrochés à des guides ARS et il manque un document de recommandations fiables et scientifiques. Une vraie publication à l'effigie ASI apporterait une vraie lisibilité.

EW : une journée sous l'égide du CEFIEC avait été organisée sur le thème de l'initiation à la recherche au niveau L dans le but de fédérer les IFSI de la Lorraine. L'enjeu était aussi de donner à voir l'ASI et ses fondements.

Le groupe a stagné à un moment donné du fait des priorités différentes.

AD : la publication officielle semble aussi importante. Besoin d'acculturation de la science infirmière.

GH : concernant le colloque, les académies sont légitimes pour les organiser en termes de production. Les travaux produits arrivent même jusqu'à la Ministre. Pour valoriser l'ASI, un colloque est aussi prévu début 2019. La question du financement est à prendre en compte. Des démarches de sponsors sont aussi en cours.

La volonté est bien de s'ouvrir sur la thématique de la communication avec les moyens pour assurer de la lisibilité à l'ASI (le socle commun épistémologique sera repris dans les espaces de réflexion).

AD : une montée en puissance des enseignants chercheurs existe dans le contexte actuel et il ne s'agit pas d'être phagocyté par les médecins d'où l'intérêt de publier des préconisations sur la recherche au nom de l'ASI.

GH : les méthodes innovantes sont aussi à prendre en compte dans le thème de la communication. Il est rappelé aussi l'opportunité d'une formation à l'ASI pour l'utilisation des réseaux sociaux et des outils numériques.

GH propose de rajouter le champ de la santé publique qui était initialement un domaine parfaitement intégré dans l'ASI lors de sa création. Compte tenu de la mise en œuvre du Service sanitaire dans les IFSI et dans une démarche pluridisciplinaire, il importe de mettre en place le champ de la santé publique et effectuer un appel à candidature. Tous les membres en conviennent.

**Décision :** MB réalise un appel à candidature pour la santé publique.

---

## 5. Bilan du salon infirmier

---

**Discussion :**

GH remercie tous les membres qui ont participé et l'UNAIBODE qui a accueilli l'ASI au salon.

GH rappelle l'organisation du salon cette année qui a été contrainte dans le temps du fait des restructurations avec PG Promotion. L'ASI n'a pas répondu à l'appel à communications.

Le stand a été tenu mais des dysfonctionnements ont été relevés : il manquait hélas le kakemono qui est resté au siège de l'UNAIBODE. De plus, des désistements ont eu lieu pour la tenue.

Le salon prend une orientation commerciale. Les éditions Initiatives Santé ont été rachetées.

Au niveau des chiffres : 9350 visiteurs, 80 exposant.

La Healthcare week et le salon n'étaient pas au même étage, ce qui semble avoir été pénalisant pour le nombre de visites pour le salon.

La rencontre entre l'UNAIBODE, GIFE et ASI a permis d'ouvrir des perspectives de collaboration avec l'Unaibode concernant le métier d'infirmier en endoscopie tout en considérant les actes exclusifs des IBODE. L'ASI est bien là pour mettre en lien les expertises. Une démarche de recherche de sponsors a pu être menée durant le salon.

Locaux ANPDE mis à disposition de l'ASI :

Ce salon a permis une rencontre avec le Président de l'ANPDE. L'entretien avec Charles EURY a permis de rappeler l'historique dans la mise à disposition des locaux à l'ASI. L'ANPDE nous a rejoints quand le GIPSI est devenue ASI. Depuis, l'ANPDE accueillait l'ASI sur proposition du Président de l'ANPDE en raison de la situation budgétaire de l'ASI.. GH et PF ont rappelé cet historique. Une convention de partenariat privilégiée a été proposée par C. EURY. GH et PF ont rappelé que les associations membres de l'ASI soient aussi partenaires privilégiés.

De plus l'ASI a beaucoup contribué au niveau du conseil scientifique de l'ANPDE.

PF : un travail va être engagé avec un Laboratoire sur les douleurs dentaires chez les enfants.

L'ANPDE souhaite apposer le logo de l'ASI comme partenaire sur leurs documents ce qui est légitime et logique.

PF rappelle la demande qui avait été faite de positionner le logo de l'ASI avec un lien sur les sites Internet des associations membres et réciproquement. Une convention est-elle nécessaire à ce titre ? Possible de le noter dans le cadre de la Charte de Communication mais aussi pour la responsabilité civile.

GH : dans le cadre de la communication, il est possible de rendre plus lisible l'ASI en présentant tous les travaux réalisés au sein des sociétés savantes une fois que ceux-ci sont validés.

GH propose l'idée d'une lettre scientifique semestrielle pourrait être envisagée afin de retracer l'activité.

FD propose que l'ASI regroupe tous les logos et que chaque association ait le lien de l'ASI.

**Décision : lors du Salon**, une convention à titre gratuit avec l'ANPDE pour la mise à disposition des locaux a été actée. C. EURY élabore un projet de convention à titre gracieux. Chaque association renvoie un lien Internet vers l'ASI et réciproquement.

---

## 6. Présentation du site Internet, Assoconnect

---

### Objet : Présentation du Site Internet

**Discussion :**

JJ SCHARF a envoyé les codes le 10 Mai.

Fanny DURAND n'a pas eu ses codes. Elle va envoyer un mail à JJ SCHARF.  
La présentation du site est réalisée sur la base du diaporama de JJ SCHARF.  
Les membres sont invités à se connecter afin de faire remonter des remarques.  
Concernant la RGPD, les dispositions vont aussi être mises en place. JJ SCHARF fera une information à ce sujet le 29 Septembre 2018.

EW précise que dans les établissements, un référent RGPD se verra être nommé.  
Assoconnect sera présenté par JJ SCHARF le 29 Septembre 2018.

---

## 7. Charte de communication, charte des valeurs

---

**Objet :** Charte des valeurs

**Discussion :** elle a été validée dans le groupe de travail. Celle-ci pourra évoluer après la charte de communication si besoin.

GH fait la lecture de la charte de fonctionnement.

**Décision :**

La charte est laissée en l'état. Les numéros de version et dates pourront être ajoutées.

---

## 8. Point sur la pratique avancée

---

**Objet :**

**Discussion :**

La dernière réunion a eu lieu en Mai avant le passage au HCPP qui n'a pas approuvé le texte. Une version a dû être déposée au Conseil d'Etat mais nous n'avons pas d'informations sur le contenu. La position de l'académie de médecine par rapport au Décret qui liste les examens paracliniques, interventions... n'est pas connue.

Plusieurs universités se seraient emparées des référentiels d'activités, de compétences et de formation afin d'affiner les maquettes pour se déclarer candidates à l'agrément de l'enseignement supérieur pour mettre en place les formations à l'automne. Cécile COURREGES a annoncé que des groupes de travail seraient mis en place à l'automne pour le domaine santé mentale et psychiatrie.

GH : lors de la commission pédagogique universitaire de l'université d'Aix-Marseille, SC est intervenu sous la responsabilité du Pr BERBIS. Les formations débutent notamment en Septembre à Marseille. Il s'agit d'un Diplôme d'Etat car il s'agit d'un exercice. Ce n'est plus la DRJSCS qui délivre mais c'est l'Université avec équivalence Grade Master. Le dispositif concerne tout d'abord les infirmier.e.s. Les conditions sont :

- 3 ans d'expérience en tant qu'infirmier avant de pouvoir exercer en pratique avancée.
- En pratique ambulatoire, Etablissement de santé TS EMS ou HIA.
- Au sein d'une équipe de soins primaire coordonnée par un médecin ou d'un centre médical ou en assistance d'un médecin spécialiste.

3 options :

- Pathologies chroniques régies par un Décret différent.
- Oncologie hématologie.
- Insuffisance cardiaque, dialyse, transplantations rénales.

La gériatrie est transversale mais les autres populations sont aussi abordées (jeune enfant...).





Le M1 : année de tronc commun, 6 ECTS en sciences infirmières.  
Année 2 avec une des 3 options. Un parcours y est afférent.

L'exercice n'est possible que dans le domaine. Si changement de domaine, la passerelle sera possible pour le nouveau domaine (une année M2).

Le DE étant protégé, dès la sortie de Décret, ce qui ont des Masters, ils n'auront pas le DE. Ils devront faire 2 semestres.

Les textes devraient paraître dans une dizaine de jours, en tout cas courant juillet.

---

## 9. Groupe de travail universitarisation et participation de l'ASI au groupe des enseignants-chercheurs

---

**Objet :** Point d'étapes.

### **Discussion :**

Approche mono-appartenant.

Parcours de recrutement habituel : qualification puis recrutement laissé à l'initiative des universités.

Grille des enseignants chercheurs sans reprise d'ancienneté.

Devrait se mettre en place dans les instituts de formation avec budget contraint. Les financements du Conseil régional ne contribueront qu'à la partie enseignement des enseignants chercheurs.

Les équipes pédagogiques seront composées des cadres formateurs habituels et des enseignants chercheurs. Une dizaine pour 5 ans est prévue.

Quid du rapport à clinique ? Ils pourront être en libéral.

Création de 3 CNU.

DS qui va permettre la transition et après ?

AD : la création des 3 CNU est tout de même une opportunité ; il convient de créer les vocations et les logiques.

CD : la vigilance à avoir concerne les modalités d'accès en CNU. Qui est infirmier dans une autre section CNU pour intégrer une section CNU en sciences infirmières ?

L'ASI a à se positionner pour être dans les groupes ; actuellement au niveau du service sanitaire.

---

## 10. Travaux en cours

---

**Objet :** Ouvrage

**Décision :** attente de la nouvelle Directrice qui sera donnée par Yasmina OUARZHOUME.

CD précise qu'il s'agit de Manuella BOUBLIL. Le sommaire sera repris ; Elle doit contacter l'ASI.

**Objet :** Article sur la recherche





**Discussion :**

**EW :** il semble difficile de rédiger à distance. EW propose que le membre du groupe de se retrouver pour rédiger sur le modèle Refiri.

Il y a un enjeu en termes de calendrier. CD pourra faire pression pour sortir l'article sur Refiri. GH rappelle qu'il s'agit d'une priorité de l'ASI.

**Décision :** l'article est en cours de rédaction.

Fin Juillet : une 1<sup>e</sup> mouture sera réalisée et en Septembre la réunion du 29 Septembre. La relecture de l'article pourra être réalisée ce jour-là en même temps que le groupe communication.

Un comité de lecture sera à prévoir.

Le travail présenté au CEFIEC Lorraine pourra être mis sur le site de l'ASI. Honnêteté et rigueur, sont attendues.

**Objet :** Evaluation du cahier de soins

**Décision :** GH va réaliser la synthèse car SCh ne l'a pas envoyée à ce jour.

**Objet :** Aromathérapie

**Discussion :**

EW : la grille ne s'appuyait pas sur des critères pertinents.

L'hypnose trouve aussi de l'intérêt dans les prises en charge actuelles pour le confort des usagers.

**Discussion :** le travail est abouti au sein de l'ASI. Reconnaissance de l'aromathérapie et le rôle des infirmier.e.s dans l'aromathérapie.

---

## 11. Calendrier des prochaines dates

---

**Objet :** calendrier à arrêter pour l'année 2018-2019.

**Décision :**

- 29 septembre 2018 : espace de réflexion.
- 26 janvier 2019 : AG.
- 30 mars 2019
- 22 juin 2019.

Les statuts devront être modifiés car ils n'ont pas été actualisés après les modifications du Règlement intérieur validées en CA en décembre 2015.

---

## 12. Colloque ASI

---

**Objet :** point d'étapes



**Discussion :** 2 réunions téléphoniques se sont déroulées 13 Mars et 17 Mai.

Thème : « Expertise dans les différents champs de la profession infirmière dans une dynamique d'attractivité politique et sociétale ».

CD est responsable du comité de pilotage qui se scindera en comité scientifique et organisation. Projection de réaliser ce colloque à l'USSIF (Union Soins et Services Ile de France).

La date du 10 Janvier était retenue mais la salle ne sera pas disponible.

La typologie européenne a été retenue, c'est – à dire que l'expertise devra être abordée dans tous les domaines :

- clinique, spécialités, IPA pratique,
- formation,
- management,
- santé publique. Modèle inclusif en lien avec l'attractivité politique et sociétale. Comme l'ASI n'a pas de numéro SIRET, les associations pourront venir en soutien prête nom.

L'idée est de faire reconnaître les instruments adaptables à notre culture susceptibles d'évaluer cette expertise dans les différents domaines. Commencer par un thème générique sur des instruments qui ont été développés afin de mesurer l'expertise, puis de les utiliser dans les différents champs ;

1. Revue de littérature :

Etat des lieux pour recenser les outils qui existent en matière d'indicateurs et d'instruments à l'international. Qu'est ce qui reconnaît l'expertise ?

Retour sur la France

2. Analyse sur le plan historico sociologique et politique sur la base des travaux des années 1990 en lien avec les travaux du Ministère de la santé. Quelle transférabilité ?

3. Impulsion d'une véritable dynamique par la valorisation de l'expertise.

Pour la salle, BFM peut mettre à disposition un amphi gratuit (Site : 1001 Salles – cristalia) avec 254 sièges, Métro Galcière. Nous attendons la réponse.

Une fois que la réponse est obtenue pour la date du 10 Janvier, le comité scientifique et organisationnel pourra s'organiser.

L'ACEF devrait pouvoir donner 3000 Euros.

PF : Cela permettrait d'organiser un buffet ?

Le tarif sera à arrêter.

L'idée serait aussi de réaliser des conventions de formation afin que les participants puissent avoir le remboursement des frais par leurs employeurs.

Pour rappel, ci-dessous les membres des groupes :



Colloque ASI 10 Janvier 2019	
<b>Comité de pilotage</b>	DEBOUT Christophe DUGOT Michel FAIVRE Patricia HUE Gilberte LOUVEL Brigitte NOEL BOURGEOIS Soizic WISNIEWSKI Elisabeth
Comité scientifique	Comité d'organisation
DUGOT Michel MULLER Catherine SANSELME Isabelle NOEL BOURGEOIS Soizic LUDWIG Brigitte	JOUBARD Michel CHAUMIER Danielle (aide ponctuelle) FAIVRE Patricia ANTHONY Jean-Pierre DANNENMULLER Anne

**Discussion :** la date du 10 Janvier 2019 est retenue.

## 12. Village formation 2019

**Objet :** organisation de ce village.

### Discussion :

Il y a 2 ans, l'ASI avait proposé de monter un village formation au sein du salon infirmier. Le CEFIEC était d'accord pour contribuer à ce projet même si le CEFIEC est membre de l'ASI (présence d'Ange Dominique SECONDI à l'époque) car le CEFIEC est incontournable. Les calendriers ont été modifiés l'année suivante et le projet n'a pas pu aboutir. Cette année, Initiatives Santé étant passé sous la tutelle de PG promotion, le projet n'a pas été mis en place cette année.

Le 30 Mai 2018, l'ASI et S GERVAISE ont organisé une réunion : plusieurs associations étaient présentes (Associations de formation, M DUGOT pour la simulation santé et la communication ASI, M JOUBART pour le GERACFAS, I GENES pour CEIIADE, D ALBEAUX et G. BABCHA pour le CEEPAME, B LUDWIG pour l'AEIBO, AFET, M SOMMELETTE et P. ASCENSIO pour le CEFIEC, S DEVILLERS chargé de communication, C DEBOUT, G HUE et P FAIVRE pour l'ASI).

Il a été demandé, par les associations, de rencontrer directement PG promotion pour savoir quelle est la superficie et quels sont les tarifs possibles pour l'organisation d'un village mais aussi connaître l'autonomie qui sera laissée aux associations.

La rencontre aura lieu le 16 Juillet. L'ASI est pilote avec le soutien du CEFIEC. Les 2 interlocuteurs auprès de PG Promotion seront M SOMMELETTE et G HUE.

L'objectif est d'attirer une clientèle à la recherche d'informations, d'ouvrir des projets professionnels.

Dates du salon infirmier 2019 : 21 au 23 Mai.



### 13. Informations diverses

- Information par rapport au CEEPAME :
- Un nouveau bureau est en place avec Jean MARCHAL en tant que Président
  - Anne DANNENMULLER, Guylaine BABCHIA et Laurence LAGARDE en tant que Vices- Présidents
  - Monserrat GROULT en tant que trésorière
  - Nathalie GOPELEIN en tant que secrétaire
  - Catherine DUJOURT en tant que secrétaire adjointe.
- Le congrès du CII 2019 est prévu à Singapour. Les appels à communication sont lancés. Des communications en français peuvent être réalisées.
- L'ANFIIDE a posé candidature pour le CII 2023 à Paris.
- Rappel du congrès de l'ANDEP : 04 et 05 Décembre 2018 et de la journée IPA le 1<sup>er</sup> décembre.

GH clôture la journée à 17h.

Secrétaire  
Marielle BOISSART

Présidente  
Gilberte HUE